

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 février 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 février 2015

2015 V 49 Vœu relatif aux allégations mensongères de Fox News.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant les allégations mensongères portées par la chaîne Fox News à l'encontre de plusieurs quartiers de Paris, dont celui des Epinettes dans le 17e, qualifiés dans plusieurs reportages de zones de non-droit et « à haute criminalité » ;

Considérant les conséquences désastreuses que de tels propos engendrent non seulement pour la réputation de Paris, mais aussi et surtout pour l'image des quartiers concernés et de leurs habitants ;

Considérant que ces quartiers bénéficient depuis des années de nombreux aménagements destinés à améliorer le cadre de vie (OPAH, GPRU de la Porte Pouchet, prolongements du tramway et de la ligne 14, etc.) et du formidable travail des associations - autant de personnes engagées qui se sentent aujourd'hui profondément insultées ;

Considérant la plainte que la Maire de Paris envisage de déposer pour obtenir de la chaîne américaine la réparation du préjudice subi ;

Sur proposition de Mme Brigitte KUSTER et M. Jérôme DUBUS,

Emet le vœu que :

la Mairie de Paris continue à exercer, en cette période troublée, une vigilance accrue quant à l'image des quartiers populaires de la capitale véhiculée dans certains médias français et étrangers.